



Risque d'inculpation de complicité de vol

Par **audrey**, le **17/12/2010** à **23:02**

Bonjour,

une ami s'est faite licencier pour vol. Elle m'a demandé de lui rendre service et de faire un chèque du montant de ce qu'elle a volé, à l'ordre de l'entreprise où elle travaillait en pensant dire à son patron que j'étais une cliente et qu'elle avait pas eu le temps d'editer la facture correspondantes à la marchandise que j'avais réglé. J'ai naïvement accepté mais après une nuit de réflexion et après m'être renseignée sur les risques que j'encourraient, j'ai décidé de me rétracter et lui ai demandé de me rendre ce chèque car je ne veux pas être mêlée à ses histoire et surtout pas être poursuivie pour des actes que je n'ai pas comis. Elle a trouvé des excuses pour ne pas me le rapporter(pas le temps, me dit qu'elle ne le donnera pas à son employeur que je peux lui faire confiance). Maintenant je doute de sa franchise avec moi et j'ai peur qu'elle abuse de ma confiance. Je suis fonctionnaire et j'ai peur d'être accusée de complicité de vol et de perdre mon travail, juste pour avoir accepté d'aider une amie.... Que dois-je faire? Allez prévenir la police? qu'est ce que je risque concrètement et comment puis-je prouver ma bonne foi?

Par **corima**, le **18/12/2010** à **00:30**

Bonsoir, je peux comprendre votre mefiance quant à l'honneteté de cette "amie".

Malhonnete pour malhonnete, si jamais cela se retournerait contre vous, dites franchement que votre amie vous a avoué avoir volé son patron, qu'elle devait le rembourser du montant du vol mais n'en ayant pas les moyens, elle vous a demandé de lui faire un cheque à l'ordre du

magasin pour payer son erreur et aucunement pour vous substituer à une "pretendue" cliente.

Ce sera votre parole contre la sienne, et vu son comportement, on sera plus apte à vous croire vous que elle.

Sale coup pour sale coup

Par **mimi493**, le **18/12/2010** à **09:22**

D'accord avec Corima si vous n'avez fait que faire ce chèque

Par contre, si vous avez signé une fausse commande, une fausse facture, là votre bonne foi n'est pas

Par contre, ne dites pas "aucunement pour vous substituer à une "pretendue" cliente" parce que vous reconnaitez avoir eu connaissance de la magouille de la copine et de l'avoir aidée. Elle vous a demandé un prêt d'argent sous forme de ce chèque en ayant avoué le vol, vous l'avez gentiment fait.

Par **audrey**, le **18/12/2010** à **11:09**

Merci pour vos réponses,

Je n'ai fait que signer le chèque, il n'y a ni facture ni commande à mon nom en tout cas à ma connaissance...

Elle voulait s'en servir pour dire qu'elle n'avait rien volé mais qu'elle n'avait pas eu le temps d'éditer la facture. En échange au cas où son patron retire mon chèque elle m'en a fait un à mon nom de la même somme pour que je ne perde pas d'argent dans l'histoire.

Par **mimi493**, le **18/12/2010** à **12:54**

Encaissez son chèque et libérez-vous de cette histoire.

Par **corima**, le **18/12/2010** à **22:13**

[citation]Par contre, ne dites pas "aucunement pour vous substituer à une "pretendue" cliente" parce que vous reconnaitez avoir eu connaissance de la magouille de la copine et de l'avoir aidée.[/citation]

Ah ben c'est sur !!! C'était uniquement où ils auraient découvert le pot aux roses et l'accusaient d'être sa complice dans ce mic mac. Elle aurait effectivement l'air maline si elle s'avancait toute seule sur le chemin sans avoir été invité, j'en ai même rigolé !

Par **mimi493**, le **19/12/2010** à **01:04**

Autant prendre les devants en lui disant, ça mange pas de pain

Par **corima**, le **19/12/2010** à **12:43**

Vous avez raison, on ne sait jamais des fois